

SANDOZ



**Informations sur
les biosimilaires**

Les pharmaciennes et pharmaciens ont la possibilité de vous proposer des biosimilaires depuis janvier 2024. Vous trouverez ici des informations utiles sur le sujet:

Qu'est-ce qu'un biosimilaire?

Un biosimilaire est le médicament qui succède à un médicament biologique auparavant protégé par un brevet (médicament de référence).

Même
principe
actif



De plus amples informations ainsi que des courtes vidéos en différentes langues sont disponibles sur www.biosimilar-infothek.ch



Les médicaments biosimilaires et les médicaments de référence sont équivalents et donc interchangeables:

- Même principe actif pour des effets équivalents
- Qualité, efficacité et sécurité confirmées par l'autorité suisse de régulation des médicaments (Swissmedic).
- Interchangeabilité confirmée par Swissmedic

Depuis quand les biosimilaires existent-ils?

En Suisse, des biosimilaires sont utilisés depuis 2009 déjà. La proportion des biosimilaires augmente en continu.

15 ans
d'expérience

Pourquoi choisir un biosimilaire?

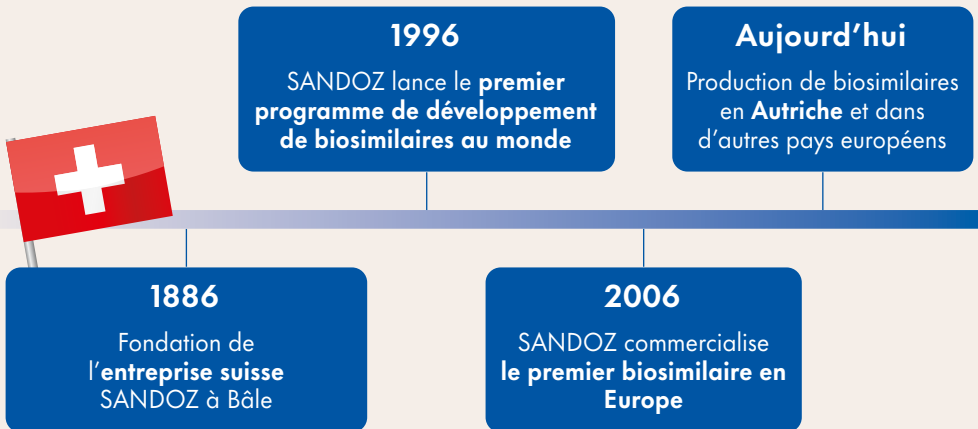
Les biosimilaires sont des alternatives équivalentes aux médicaments de référence correspondants mais plus économiques.

Avantage
de coût

- Un recours systématique aux biosimilaires en Suisse pourrait soulager le système de santé. L'année passée, cela aurait permis d'économiser environ 100 millions de francs.
- Les biosimilaires contribuent à la viabilité financière à long terme du système de santé suisse.

Voici SANDOZ

SANDOZ, une **entreprise suisse** dont le siège est à Bâle, est un précurseur dans le domaine des biosimilaires en Europe.



Les **services offerts par SANDOZ** vont au-delà de l'offre de produits standard et créent ainsi une valeur ajoutée pour le système de santé suisse. Votre pharmacie et votre médecin peuvent vous donner de plus amples informations à ce sujet.



Sandoz Pharmaceuticals SA,
Suurstoffi 14, 6343 Rotkreuz,
tél. 0800 858 885, www.mysandoz.ch

SANDOZ